



Programme des Nations Unies pour les établissements humains

HSP/EB.2025/15

Distr. générale 16 juin 2025

Français

Original: anglais

Conseil exécutif du Programme des Nations Unies pour les établissements humains Deuxième session de 2025 Nairobi, 30 mai 2025

Projet de rapport du Conseil exécutif du Programme des Nations Unies pour les établissements humains sur les travaux de sa deuxième session de 2025

Introduction

- 1. Le Conseil exécutif du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) a été créé conformément à la résolution 73/239 de l'Assemblée générale, en date du 20 décembre 2018, relative à l'application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains et la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable et au renforcement d'ONU-Habitat.
- 2. La première session de 2025 du Conseil exécutif s'est tenue du 25 au 27 mars 2025. Lors de cette session, dans la partie c) de sa décision 2025/4 sur les méthodes de travail du Conseil exécutif et le plan de travail du Conseil exécutif pour l'année 2025, ce dernier a décidé que sa deuxième session de 2025 se tiendrait le 30 mai 2025, en marge de la reprise de la deuxième session de l'Assemblée d'ONU-Habitat.
- 3. En conséquence, la deuxième session de 2025 s'est tenue au siège d'ONU-Habitat, à Nairobi, le 30 mai 2025. La session a consisté en une séance plénière.

I. Ouverture de la session

- 4. La deuxième session de 2025 du Conseil exécutif d'ONU-Habitat a été ouverte le vendredi 30 mai 2025 à 11 h 05 par le Président de la session, Clément Payeur (France), au nom d'Arnaud Suquet (France), Président du Conseil exécutif. M. Payeur a attiré l'attention des participant(e)s sur l'ordre du jour provisoire de la session et a énoncé les principaux objectifs de la session.
- 5. Le Conseil exécutif a adopté l'ordre du jour ci-après de sa deuxième session de 2025 sur la base de l'ordre du jour provisoire (HSP/EB.2025/13) :
 - 1. Ouverture de la session.
 - 2. Élection des membres du Bureau.
 - 3. Examen et approbation de l'ordre du jour provisoire de la troisième session de 2025 du Conseil exécutif.
 - 4. Questions diverses.
 - 5. Clôture de la session.

II. Élection des membres du Bureau du Conseil exécutif

- 6. Présentant ce point, le Président a rappelé l'article 9 du règlement intérieur du Conseil exécutif et a énoncé les candidat(e)s présenté(e)s par chaque groupe régional pour siéger au Bureau durant la période 2025-2026, qui devaient être élu(e)s à la deuxième session.
- 7. Conformément à l'article 9 de son règlement intérieur, le Conseil exécutif a élu par acclamation les membres du Bureau suivants, dont le mandat portera sur la période 2025-2026 :

Président(e): Allemagne (États d'Europe occidentale et autres États)

Vice-Président(e)s: Slovaquie (États d'Europe orientale)

Brésil (États d'Amérique latine et des Caraïbes)

Chine (États d'Asie et du Pacifique)

Rapporteur(se): Cameroun (États d'Afrique)

8. Le Conseil exécutif a adopté la décision 2025/6 sur l'élection des membres de son Bureau pour le mandat portant sur la période 2025-2026, telle qu'elle figure dans l'annexe du présent rapport.

III. Examen et approbation de l'ordre du jour provisoire de la troisième session de 2025 du Conseil exécutif

9. Le Conseil exécutif a adopté la décision 2025/5 sur la date et l'ordre du jour provisoire de sa troisième session et sur son plan de travail pour 2025, lequel comprend l'ordre du jour provisoire de sa troisième session, tel qu'il figure dans l'annexe du présent rapport.

IV. Ouestions diverses

- 10. Le représentant de la Colombie a annoncé que son pays se retirait de la présidence du groupe de travail spécial sur les questions programmatiques, budgétaires et administratives du Conseil exécutif.
- 11. Des hommages ont été rendus au représentant de la Colombie pour saluer les travaux accomplis en sa qualité de Président du groupe de travail, notamment dans des déclarations prononcées par le Président de la session et le représentant du Brésil.
- 12. La représentante de l'Allemagne a fait une déclaration en sa qualité de nouvelle Présidente du Conseil exécutif.

V. Clôture de la session

13. Le Président a prononcé la clôture de la session le vendredi 30 mai 2025 à 11 h 20.

Annexe

Décisions adoptées par le Conseil exécutif à sa deuxième session de 2025

Décision 2025/5 : Date et ordre du jour provisoire de la troisième session du Conseil exécutif et plan de travail du Conseil exécutif pour 2025

Le Conseil exécutif

Rappelle le paragraphe 9 de sa décision 2025/4 et décide, sous réserve de considérations supplémentaires du Bureau conformément au paragraphe 2 de l'article 10 du règlement intérieur, que l'ordre du jour provisoire de sa troisième session de 2025 sera le suivant :

- Ouverture de la session.
- 2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la troisième session de 2025 ;
 - b) Adoption du rapport du Conseil exécutif sur les travaux de sa première session de 2025 ;
 - Adoption du rapport du Conseil exécutif sur les travaux de sa deuxième session de 2025.
- 3. Rapports des président(e)s des groupes de travail spéciaux créés par le Conseil exécutif.
- 4. Questions financières, budgétaires et administratives, y compris des points sur la structure et les ressources humaines d'ONU-Habitat et une version actualisée du projet de dispositif de modulation des ressources pour le budget général de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains.
- 5. Mise en œuvre du plan stratégique d'ONU-Habitat :
 - a) Rapport annuel de 2024 sur la mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2020-2025 ;
 - b) Point sur la structure et la répartition des responsabilités au sein d'ONU-Habitat pour la mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2026-2029.
- 6. Examen et approbation éventuelle du projet de programme de travail d'ONU-Habitat et du projet de budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour 2026.
- 7. Activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat, y compris la communication d'informations sur les activités relatives aux programmes menées par ONU-Habitat et l'exécution des sous-programmes, des programmes phares et des activités de coopération technique et l'action d'ONU-Habitat dans les pays, les territoires et les régions touchés par un conflit ou une catastrophe.
- 8. Préparatifs de la treizième session du Forum urbain mondial.
- 9. Rapport du Bureau des services de contrôle interne et du Bureau de la déontologie au Conseil exécutif.
- 10. Examen et adoption des textes issus de la session, y compris en ce qui concerne la date et l'ordre du jour provisoire de la première session de 2026.
- 11. Questions diverses.
- 12. Clôture de la session.

Décision 2025/6 : Élection des membres du Bureau pour le mandat portant sur la période 2025-2026

Le Conseil exécutif

Décide d'élire parmi ses membres, pour un mandat devant courir de la clôture de sa deuxième session de 2025 à la clôture de sa première session de 2026, son nouveau Bureau, comme suit :

Président(e): Allemagne (États d'Europe occidentale et autres États)

Vice-Président(e)s : Brésil (États d'Amérique latine et des Caraïbes)

Chine (États d'Asie et du Pacifique) Slovaquie (États d'Europe orientale)

Rapporteur(se): Cameroun (États d'Afrique)